

# **Objectif 11 Accueillir, éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel des Calanques**

## **Objectif 11 Accueillir, éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel des Calanques**

La réussite de cet objectif passe nécessairement par la mise en place de partenariat entre l'Établissement public du parc, les associations et les acteurs du tourisme et des loisirs du territoire (services sociaux et de loisir des collectivités territoriales, éducation nationale, CRT, BdR Tourisme, OTSI, restaurateurs, hébergeurs et encadrants de sports de nature...) à travers la réalisation d'outils de communication et de sensibilisation communs, le développement d'échanges et de participation aux sessions de formations d'encadrants de sport de nature, la réalisation d'actions pédagogiques auprès des scolaires.

Mesure partenariale 28 : Développer les actions pédagogiques avec les établissements de l'Éducation nationale, les services scolaires et de loisirs des collectivités territoriales et les associations d'éducation à l'environnement

Les personnels et les établissements de l'Éducation nationale sont les partenaires privilégiés de l'action éducative. La Région pour les lycées, les Départements pour les collèges et les communes pour les écoles primaires ont vocation à accompagner les actions éducatives et la mise en cohérence des principes du développement durable avec les infrastructures dont ils ont la charge.

Référence ID de l'article : #1678

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-10-18 12:16